



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 01 février 2024

Délibération n° 1 : Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) – Adoption (12 voix pour- 1 voix contre) - MM DUQUESNOY et KHARABA n'ayant pas pris part à la délibération.

Délibération n° 2 : Mise en œuvre d'une prime exceptionnelle pouvoir d'achat – délibération finale après avis du comité social territorial du CDG 71 – Adoption à l'unanimité – M. EVRARD n'ayant pas pris part à la délibération.

Délibération n° 3 : Reconduction du Régime Indemnitare (RIFSEEP) pour l'année 2024 avec vote d'une enveloppe globale – Adoption à l'unanimité – M. EVRARD n'ayant pas pris part à la délibération.

Délibération n° 4 : Organisation du Temps Scolaire pour le groupe scolaire Pierre-Gabriel BOUDOT pour la rentrée 2024 – Adoption (14 voix pour – 1 abstention)

Délibération n° 5 : Ouverture de crédits avant le vote du Budget Primitif 2024 afin de régler des factures en investissement – Adoption à l'unanimité.